



SOMMAIRE

- ✓ Édito
- ✓ Etat civil
- ✓ Informations Mairie
- ✓ Informations pratiques
- ✓ Les travaux communaux 2015
- ✓ Informations et communication
- ✓ Fêtes et cérémonies
- ✓ La vie de l'école
- ✓ Les syndicats intercommunaux
- ✓ La communauté de communes
- ✓ Comptes-rendus des Conseils Municipaux
- ✓ La vie dans la commune
- ✓ En direct des associations



c'est la fête
au village
les 20 et 21 juin !



l'Édito



Déjà un an de passé depuis les élections.

L'équipe en place travaille afin d'améliorer la qualité de vie des Crépicordiens tout en essayant de faire des économies.

Le budget 2015 voté en avril dernier, s'équilibre sans augmenter les impôts communaux. C'est la 4^e année consécutive sans pression fiscale supplémentaire.

Il est utile de noter que les collectivités vivent grâce aux dotations de l'Etat, qui sont réduites d'environ 10% cette année. Cela représente un manque à gagner d'environ 15000 € pour notre commune.

Les conséquences immédiates sur le budget communal font que nous investirons très peu en 2015 et qu'à terme nous devons trouver d'autres sources de financement (création d'un lotissement communal...).

Notre priorité reste le maintien d'un service de qualité pour nos enfants (école, périscolaire...) et pour les familles (cadre de vie, animations...).

Nous devons cependant être vigilants. De plus en plus de dégradations, de vols, d'actes de vandalisme ont eu lieu cette année sur les bâtiments communaux (environ 6000 €). Cet argent serait beaucoup mieux utilisé s'il ne servait à remplacer les cendriers, les panneaux de signalisation, les poubelles, la boîte aux lettres de la mairie et la porte de l'Eglise.

Une petite note plus légère : la fête de l'école et du village aura lieu le week-end des 20 et 21 juin. Cette année encore nous essaierons d'être performants avec notre petit budget.

Venez nombreux participer à cette réunion annuelle. Par votre présence, vous nous montrerez que le travail réalisé par vos élus, l'équipe enseignante, le personnel communal, les bénévoles et les associations n'est pas vain.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

*Votre Maire,
Marc CUYPERS*

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- Lya JEGOU, née le 17 janvier 2015 à COULOMMIERS (77), domiciliée 11 rue de la forêt de Crécy
- Mélodie MARLIER, née le 06 février 2015 à TOURNAN-EN-BRIE (77), domiciliée 9 rue des Charmilles
- Valentina CITERNE, née le 28 mai 2015 à TOURNAN-EN-BRIE (77), domiciliée 42 rue de la Gaillardière



MARIAGE

Delphine CUYPERS et Paul-Antoine PERIE, le 21 mars 2015

INFORMATIONS MAIRIE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au **jeudi 31 décembre 2015**.

Les ressortissants de la Communauté Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour participer aux élections locales et européennes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles ou garçons de nationalité française doivent, dès 16 ans, se faire recenser en mairie dans les 3 mois suivant leur anniversaire.

Se présenter en mairie muni des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité et livret de famille
- éventuellement justificatif de domicile et de nationalité française.

Une attestation de recensement sera remise, indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto ou moto, concours de la fonction publique ...).

NOUVEAUX HABITANTS

Nous demandons aux nouveaux habitants de la Commune de bien vouloir venir se présenter en Mairie, afin de recenser tous les enfants pour qu'ils puissent bénéficier des cadeaux du père Noël et des œufs de Pâques.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Vous devez **faire votre demande de passeport uniquement dans l'une des 28 communes** équipées de Seine-et-Marne, dont voici les plus proches de Crèvecoeur-en-Brie :

Rozay-en-brie, Melun, Meaux, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, Serris, Provins, Lagny-sur-Marne.

Vous pouvez retirer la liste complète à la Mairie. Il est impératif de prendre rendez-vous à la mairie de Rozay-en-Brie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous trouverez désormais les documents administratifs dont vous pouvez avoir besoin (formulaires divers : demandes d'urbanisme, demande de carte grise, ...) par internet au **www.service-public.fr** ou sur le site communal **www.crevecoeur77.fr**.

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	Habitants de la commune	Extérieurs à la commune
Pour 2 jours ou week-end	300 €	800 €
Utilisation ponctuelle < 6 heures	150 €	400 €
Le montant de la caution	800 €	

Le montant de la réservation 25 % du prix de la location

Le tarif préférentiel n'est applicable qu'une seule fois par an pour les habitants.

PRÊT DE TENTE

Pour vos cérémonies de mariage, baptêmes, communions ou autres fêtes, la commune peut vous prêter une tente de 3 m x 9 m (27 m²), il suffit d'en faire la demande à la mairie (seul un chèque de caution vous sera demandé).

Arrêtés / bon voisinage

TAILLE, ELAGAGE

Les haies doivent être taillées régulièrement par les propriétaires afin que rien ne dépasse sur le domaine public. Si toutefois nous constatons que cette règle n'est pas respectée la commune se réserve le droit de faire exécuter les travaux et de répercuter les dépenses aux habitants en infraction.

BRÛLAGE DE BRANCHES, HERBES, ...

L'arrêté préfectoral n° 2005/DDAF/SFEE/n°38 interdit les feux de branches et autres résidus à moins de 200 m des habitations, donc dans les jardins.

Vous pouvez vous débarrasser de vos tailles en les apportant dans les déchetteries du SIETOM dont voici les horaires :

	D'octobre à avril	De mai à septembre	Fontenay-Trésigny	Gretz-Armainvilliers
Lundi et Mardi	9h00-11h45	9h-11h45	Fermé	X
	14h-18h	13h30-19h	Fermé	X
Mercredi et Jeudi	9h-11h45	9h-11h45	X	Fermé
	14h-18h	13h30-19h	X	Fermé
Vendredi	10h-18h	10h-19h	X	X
Samedi	10h-18h	10h-19h	X	X
Dimanche	9h-13h	9h-13h	X	X



www.sietom77.com

L'accès aux déchetteries est gratuit mais contrôlé. Il est :

- réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM et soumis à la présentation d'une carte d'accès établie en déchetterie à partir d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 - interdit aux artisans, industriels et commerçants dans le cadre de l'évacuation de leurs déchets professionnels, autorisé aux véhicules de moins de 3,5 tonnes, et interdit aux camions à plateau.
- La présentation de la carte et d'une pièce d'identité est obligatoire à chaque passage en déchetterie.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES ENCOMBRANTS ET DU TRI SÉLECTIF

* **La collecte des ordures ménagères** : 1 fois par semaine, le mercredi.

la collecte accepte maintenant 5 sacs de déchets verts au lieu de 3 sacs.

* **La collecte sélective des emballages** : tous les 15 jours, le lundi en semaines impaires, **soit pour le 2^e semestre 2015**, lundi 1, 15 et 29 juin, lundi 13 et 27 juillet, lundi 10 et 24 août, lundi 7 et 21 septembre, lundi 5 et 19 octobre, lundi 2, 16 et 30 novembre, lundi 14 et 28 décembre.

- **Attention** : les cartons mouillés ou souillés ne sont pas collectés avec le tri sélectif mais avec les ordures ménagères car ils ne sont plus recyclables.

- Si vous avez un bac défectueux, adressez-vous au service de maintenance du SIETOM (service gratuit) au 01 64 07 37 58.

* **La collecte des encombrants** : 1 fois par mois, le 1^{er} mercredi du mois. Sortir les encombrants la veille au soir.

* **En apport volontaire**, 3 containers se trouvent Rue de Baloquin. L'un est destiné aux journaux - magazines, le second aux verres, et le dernier aux tissus et textiles.

* **La Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques** (gros électroménagers, petits appareils, écrans, ...)

Nous vous rappelons que les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ne sont plus ramassés.

Ces appareils doivent être apportés dans un magasin lors de l'achat d'un nouvel appareil (principe du «1 repris pour 1 vendu») ou déposés en déchetterie.

Le SIETOM organise une séance collective de récupération et d'utilisation de compost mûr.

Elle aura lieu au siège social du SIETOM (45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie)

le mercredi 24 juin de 16h à 17h.

Cette démonstration intéressante sera aussi un moment d'échange et de partage...

Inscription en ligne : <http://doodle.com/2eshvc7ub7iz3knf>

RÉGLEMENTATION D'USAGE DES MATÉRIELS BRUYANTS



L'arrêté municipal en date du 23 avril 1998 vous rappelle les créneaux horaires :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 7 h à 20 h les jours ouvrés,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30 le samedi,
- de 10 h à 12 h le dimanche et jours fériés

Vous souhaitez que l'on respecte votre tranquillité, alors respectez celle de vos voisins

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Malgré les rappels dans les bulletins municipaux, il y a toujours des problèmes de chiens errants et aboyant trop souvent.

qu'est-ce qu'un chien errant ?

Un chien est considéré errant (en état de divagation) lorsque :

- il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- il est éloigné de son responsable d'une distance dépassant 100 mètres.
- Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation

Les propriétaires sont tenus de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage.

Ils doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive.



CIRCULATION - RAPPEL

Un arrêté municipal interdit la circulation de motos, quads, 4x4 sur les chemins et terrains communaux, sous peine d'amende et de confiscation du véhicule.



ABRIS DE JARDINS OU ABRIS A BOIS



Pour toute construction ou installation d'un abri de jardin, vous devez demander une autorisation préalable ou un permis de construire.

Renseignez-vous en mairie pour retirer les formulaires nécessaires ou sur Internet : [www.crevecoeur77.fr/rubrique Urbanisme/onglet démarches en ligne](http://www.crevecoeur77.fr/rubrique%20Urbanisme/onglet%20d%C3%A9marches%20en%20ligne).

CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX OU DE FAÇADES

Pour toute modification de façade (ouvertures de portes, fenêtres, ...) ou de changement d'affectation de locaux, il est indispensable de demander soit une déclaration préalable soit un permis de construire.

Renseignez-vous en mairie pour retirer les formulaires nécessaires ou sur Internet : [www.crevecoeur77.fr/rubrique Urbanisme/onglet démarches en ligne](http://www.crevecoeur77.fr/rubrique%20Urbanisme/onglet%20d%C3%A9marches%20en%20ligne).

*Chaque année, les services de l'état contrôlent par survol ou par visite.
N'attendez pas que ceux-ci vous imposent d'office.*

INFORMATIONS MAIRIE

INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2015-2016

Pour les enfants nés avant le 31 décembre 2012, les inscriptions pour la rentrée scolaire auront lieu jusqu'au vendredi 26 juin 2015.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour les parents souhaitant utiliser les services périscolaires à la rentrée, n'oubliez pas de compléter l'imprimé qui est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune avant le 24 août.

POURQUOI LA CANTINE A 5 € ?

C'est la question récurrente de quelques parents qui trouvent ce prix trop élevé.

Voici le détail des dépenses engendrées par ce service :

- Prix du repas facturé à la mairie par la société de restauration scolaire : 2,50 €.
- Coût des prestations versées aux 3 employées communales : 14 000 € par an (part cantine et garderie du midi uniquement).
- Ajoutons à cela les frais de chauffage, d'entretien de la salle des fêtes et frais de gestion : environ 5000 € par an.
- La mairie dépense donc 30 000 € pour assurer ce service facultatif rendu aux familles.
- 4 000 repas servis pour l'année 2014 soit 20 000 € payés par les familles.
- La commune finance donc 10 000 € sur les dépenses de fonctionnement dans le budget.

Les 5 € englobent le repas et la garderie du midi.

Depuis sa création en mars 2005, le tarif de la cantine est resté le même.

DU CHANGEMENT LE MERCREDI !

De septembre 2014 à juin 2015, 2 personnes ont assuré le service de cantine le mercredi midi pour 2 à 5 enfants au maximum.

A partir de septembre 2015, ce service sera transféré à LA HOUSSAYE.

Sous la responsabilité d'une employée communale, les élèves seront conduits en bus à 12 h 15 pour y prendre leur repas.

Seuls les enfants inscrits au centre de Loisirs pourront bénéficier du service de restauration scolaire de LA HOUSSAYE.

Les inscriptions pour le repas du mercredi midi, se feront en mairie de LA HOUSSAYE.

Pour cette raison, les cours du mercredi seront décalés de $\frac{3}{4}$ d'heure.

Ils commenceront à 10 h 00 pour se terminer à 12 h 00.

Le service de garderie fonctionnera comme les autres matins, dès 7 h 00 et jusqu'à 9 h 50.

Le tarif reste inchangé.

*Marie-Thérèse BILLON
Adjointe chargée des services périscolaires et scolaires*

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSES ET NUMEROS UTILES

ADMINISTRATIONS

MAIRIE

7 rue de la Forêt de Crécy
77610 CREVECOEUR-EN-BRIE
Tél : 01.64.07.41.28 – Fax : 01.64.07.45.05
Mail : mairie.crevecoeur@libertysurf.fr
Site internet : www.crevecoeur77.fr
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
et samedi de 9 h 30 à 11 h 30.
Jour de fermeture le mercredi.

Syndicat intercommunal

Eau et Assainissement (SIAEPA)

En mairie de La Houssaye tél : 01.64.07.47.08

LA POSTE

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
vendredi et samedi de 9h00 à 12h00
Tél : 3631

SOUS PREFECTURE DE PROVINS

17 rue Sainte Croix 77487 PROVINS CEDEX
Tél : 01.60.58.57.77

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Communauté de Communes du Val Bréon

Tous renseignements au 01.64.51.33.26
ou www.valbreon.fr

Relais d'Assistants Maternelles, Portage de repas à
domicile et transport. Transport à la demande
Tél 01.60.02.32.32

URGENCES ET DEPANNAGES

GENDARMERIE

133 rue du 27 août 77163 MORTCERF
Tél : 01.64.04.30.24

POMPIERS

106 Rue Bertaux 77610 FONTENAY-TRESIGNY
Tél : 18 / 01.64.42.50.18

SOS MEDECINS *(uniquement sur RDV)*

Brie-Comte-Robert/Melun/Fontainebleau
Tél : 0 820 077 505

EDF tél dépannage : 0810.333.077

CENTRE ANTI-POISON tél 01.40.05.48.48

CLINIQUE DE TOURNAN

2 rue Jules Lefebvre 77220 TOURNAN EN BRIE
Tél : 08.25.16.42.42

HOPITAL DE COULOMMIERS

4 rue Gabriel Péri 77120 COULOMMIERS
Tél : 01.64.65.38.94

CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY-MARNE LA VALLEE

2 cours de la Gondoire 77600 JOSSIGNY
Tél : 01.61.10.61.10

LABORATOIRE D'ANALYSES DE TOURNAN EN BRIE

7 rue des Fossés 77220 TOURNAN EN BRIE
Tél : 01.64.07.09.98

LABORATOIRE D'ANALYSES DE FONTENAY-TRESIGNY

24 rue Bertaux 77610 FONTENAY-TRESIGNY
Tél : 01.64.42.61.00

CABINET INFIRMIERS SOINS A DOMICILE DE LA HOUSSAYE

Dominique FONTVIELLE/Ronan CONGAL
30 place du Maréchal Augereau
77610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE
Tél 01 64 25 97 76

ASSISTANCE MEDICALE DE LA BRIE LOCATION DE MATERIEL MEDICAL

32 rue des Charmilles
77610 LA HOUSSAYE-EN-BRIE
Tél 01.64.25.25.26

- Conseils médicaux pour les soirs et week-end :
contacter le SAMU (15)
- Pharmacie de garde pour les soirs
et week-end : contacter la gendarmerie

DIVERS

PAROISSE-SECTEUR PASTORAL DE LA HOUSSAYE/FONTENAY

Père François CORPECHOT
Presbytère de Rozay : tél : 01.64.25.61.74

CAMION PIZZA

Nous vous rappelons que le camion-pizza «La tour de Pizz's»
est sur la place St Jean tous les mardis de 17 h à 21 h pour vous proposer
ses pizzas cuites au feu de bois.





Travaux réalisés durant le 1^{er} semestre 2015



EGLISE

Réfection des portes suite au vandalisme et gravillonnage des allées.



VOIRIE

Réfection de la route de Lumigny (11 tonnes d'enrobés étalés par des bénévoles).

MAIRIE

Vitrification par Mr GOGLY de l'ensemble des parquets.



GARDERIE

Peinture du couloir de la garderie par Mr GOGLY.

ELAGAGE

Les arbres ont été élagués sur l'ensemble de la commune. La dernière tranche d'élagage sera effectuée cet automne.

Travaux à réaliser durant le 2^e semestre 2015



BORNE DE RECHARGEMENT

Pose de la borne pour véhicule électrique place Saint Jean (juin 2015, mise en service juillet/août 2015).

TERRAIN DE BOULES

Restauration du terrain de boules au plateau d'évolution.



VOIRIE

Gravillonnage route de Marles et route des Gérans.

ECOLE

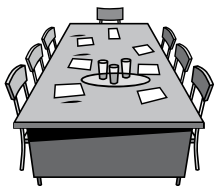
Les sanitaires et le vestiaire de la classe de Mme TRAP seront carrelés durant les vacances d'été.

AIRE DE JEUX

Création d'une aire de jeux pour les enfants de moins de 10 ans sur la place Saint Jean. Après la fête les bénévoles et les élus mettront ce jeu en place.

LA COMMISSION VOIRIE ET TRAVAUX :

Marc CUYPERS, Olivier CHANABIER, Bruno DELHUMEAU, Jean-Luc BOUTIN, Stéphane ROBERT, Frédéric POUPINOT, Juliette SOULEYREAU, Sandrine ROUSSEL, Claude JULLIEN.



CALENDRIER DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions du conseil municipal se tiendront le **2^e jeudi** de chaque mois à 20 h 30 en mairie. Ces conseils sont publics et vous pouvez donc y assister.

Voici les dates pour le 2^e semestre 2015 :

- **Jeudi 17 septembre 2015 (exceptionnellement le 3^e jeudi du mois)**
- **Jeudi 8 octobre 2015**
- **Jeudi 12 novembre 2015**
- **Jeudi 10 décembre 2015**

SITE INTERNET



Vous pouvez vous informer sur la vie du village, ses projets, dialoguer avec le Maire et/ou les conseillers municipaux, contribuer en vous inscrivant et en postant vos remarques ou questions en vous rendant sur le site :

www.crevecoeur77.fr



Le Conseil Général 77 nous fait le plaisir de choisir de nouveau la CCVB pour sa semaine d'activités.

Le but est toujours le même : proposer divers sports dans nos communes, le tout, encadré par des éducateurs sportifs.

**Vos enfants peuvent se rendre aux activités proposées
SANS réservation**

LES HORAIRES : - le matin de 10 h 00 à 12 h 30
- l'après midi de 13 h 30 / 14 H 00 à 17 h 00 (le vendredi à 16 h 00)

LE PROGRAMME :

Lundi 06 Juillet

NEUFMOUTIERS : Kin-Ball, hand-ball, kick-boxing et tennis

PRESLES EN BRIE : Disc-golf, indiaka, peteca, football, judo et basket-ball

Mardi 07 Juillet

LA HOUSSAYE : Kin-ball, handball, kick-boxing et tennis

MARLES EN BRIE : Disc-golf, indiaka, peteca, football, judo et basket-ball

Mercredi 08 Juillet

CHATRES : Kin-ball, handball, kick-boxing et tennis

MORTCERF : Disc-golf, indiaka, peteca, football, judo et basket ball

Jeudi 09 Juillet

MARLES EN BRIE : Kin-ball, handball, kick-boxing et tennis

LA HOUSSAYE EN BRIE : Disc-golf, indiaka, peteca, football, judo et basket-ball

Vendredi 10 Juillet

FONTENAY TRESIGNY : Kin-ball, handball, kick-boxing, tennis, disc-golf, indiaka, peteca, football et basket-ball

PROGRAMME DE LA FETE COMMUNALE DU SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN 2015

SAMEDI 20 JUIN

- 10 h 30 : Spectacle des enfants dans la cour de l'école
11 h 30 : Apéritif offert par la municipalité
12 h-13 h : Buffet campagnard par l'association «Enfants et Voyages» (*sur réservation*)
14 h - 18 h : Après-midi récréative (jeux, stands, tombola, ...)
18 h 00 : Démonstration de danse de l'association ACAF Danse de Fontenay-Tresigny
19 h 15 : Apéritif (sangria)
20 h : Repas Paëlla préparée et servie par la «Fiesta Paëlla» ; fromage Brie et dessert
☞ 6 € pour les habitants de Crèvecoeur, gratuit pour les moins de 8 ans
☞ 16 € pour les extérieurs adultes,
☞ 8 € pour les extérieurs enfants de 8 ans à 12 ans, gratuit pour les moins de 8 ans

Inscription obligatoire en mairie avec votre règlement au plus tard le **lundi 15 juin au soir**,
Aucune inscription ne sera prise passé cette date

Animation musicale par Audio Light

Animation musicale et spectacle
par les «Miss Dancing Schock» de Fontenay-Trésigny pendant le repas

- 22 h 30 : Retraite «lumineuse» avec baguettes magiques fluo
animée par les «Miss Dancing Schock»
Retour des majorettes de Crèvecoeur les «Coqs'licots»
23 h 00 : Grand feu d'artifices route des gérons

DIMANCHE 21 JUIN

- 10 h 30 : Messe
12 h 00 : Apéritif offert par l'association Crèvecoeur Sports et Détente
13 h 00 : Repas champêtre sur place (grillades offertes, apporter plats salés et/ou sucrés)

LUNDI 22 JUIN

- 16 h 00 : Goûter offert par la municipalité aux enfants du village dans la cour de l'école



FETES ET CEREMONIES

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE CREVECOEUR-EN-BRIE 2015



Vous voulez participer à l'embellissement des rues de notre commune ?

Participez et inscrivez vous !

Pour cela, remplissez et découpez le coupon que vous avez eu sur le Flash-Infos de juin 2015, distribué au début du mois, puis déposez-le dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Les inscriptions à ce concours sont ouvertes jusqu'au 27 Juin 2015

En m'inscrivant à ce concours, j'autorise la municipalité à prendre des photos de mes réalisations et de les utiliser pour agrémenter des articles, sans obtenir de dédommagement en contre partie.

FÊTE DE NOËL

La fête de Noël de l'école et de la mairie a vu se presser autour d'un père Noël plus vrai que nature, une foule d'enfants aux yeux brillants.



VOEUX DU MAIRE

Pour cette année 2015, vous avez été plus nombreux à participer aux vœux de notre maire Marc Cuypers, ainsi qu'aux diverses animations proposées depuis janvier par la commune.

CHASSE AUX OEUFs DE PÂQUES

La chasse aux œufs s'est faite sous le soleil et dans la bonne humeur, cette année au terrain d'évolution.



REPAS DES AÎNES

En Avril dernier, nos aînés ont pu partager dans la plus grande convivialité, un déjeuner à la «Fleur de Lys», aux sons rock and blues d'un guitariste chevronné...

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE CETTE ANNÉE...



Nous avons renouvelé le projet d'école qui nous engage dans de nouvelles thématiques pour les trois prochaines années. L'un des axes de travail est la pratique de l'anglais : nous écoutons de l'anglais et nous chantons en anglais depuis la petite section jusqu'au CM2, nous parlons et nous écrivons en anglais au CP et dans la classe des grands. Les enfants prennent beaucoup de plaisir dans ces différents ateliers. Nous préparons même des gâteaux anglais et des pancakes.

Nous avons découvert, en début d'année scolaire, la nouvelle architecture du parc zoologique de Vincennes et les animaux qui y sont installés. Les élèves ont participé à des ateliers et visites guidées du zoo.



Nous avons planté des aromatiques dans les bacs de la cour et la récolte est bonne : ciboulette, persil qui sont proposés régulièrement aux parents. Dans les futures plantations : pieds de tomate. Quelques fraises sont déjà bien rouges et très attirantes....

La semaine du livre fut un vrai succès ! Nous remercions chaleureusement l'ensemble des parents qui par leurs achats ont permis une vente record.

Nous avons ainsi enrichi nos bibliothèques d'une douzaine de titres par classe.



A venir :

- la visite du musée de la grande guerre à Meaux pour les plus grands (*financée par la communauté de communes du Val Bréon*),
- une rencontre sportive avec une classe des Chapelles Bourbon pour les plus jeunes,
- le carnaval de l'école,
- la reprise de l'activité rollers dans la classe des petits,
- l'apprentissage du secourisme pour les grands...

Voici quelques moments marquants de notre année d'école qui se terminera «A l'heure anglaise» lors de la fête de l'école le samedi 20 juin à 10h30.

Les enfants et l'équipe enseignante



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE

Ce syndicat regroupe les communes de CREVECOEUR-EN-BRIE, LA HOUSSAYE-EN-BRIE, MARLES-EN-BRIE, LES CHAPELLES BOURBON.

Lors du comité syndical du 23 janvier 2015, l'ensemble des délégués ont voté une augmentation du prix de l'eau, de 1,25€ le m³ à 1,31€ le m³ et le prix de l'assainissement passera de 1,59€ le m³ à 1,67€ le m³.

Le coût de l'eau assainie pour une consommation de 120 m³ revient à 4,25€ TTC le m³ (redevances de l'Agence de l'eau incluses).

Ce prix reste toujours inférieur à la moyenne Seine et Marnaise qui se situe entre 4,55€ le m³ en zone urbaine et 4,75€ le m³ en zone rurale.

Les travaux prévus prochainement sur le territoire du Syndicat :

- L'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement incluant le zonage du réseau d'eaux pluviales :
- l'étude a débuté le 14 mars 2015. La société Test Ingénierie a été choisie lors du marché public. Cette étude durera jusqu'à février 2016.

La réhabilitation du château d'eau dit «le Billard» situé sur la commune de La Houssaye :

- les travaux ont débuté début mai 2015. Quelques perturbations mineures sont à prévoir.
- La sectorisation du réseau d'eau potable servira à suivre le bon fonctionnement en temps réel de notre réseau.

Petit rappel important :



Les serpillères jetées dans les égouts gênent l'écoulement des eaux usées, colmatent les collecteurs et abîment les pompes de relèvement qui devront être changées (coût financier).

De plus les serpillères sont retirées manuellement par les agents (risque sanitaire).

Marc CUYPERS, Président du SIAEPA

SYNDICAT DES RUS DE BREON ET DU CERTEAU

Ce syndicat gère l'entretien des deux rivières qui passent sur la commune de Crèvecœur.

Un contrat pluriannuel de travaux est prévu sur la section de la rivière «Bréon» et de ses affluents, de la forêt de Crécy à Chaumes-en-Brie.

Cette année, l'entreprise SOUFFLET entretiendra durant l'été, les rus de Bréon et du Certeau (nettoyage, taille des bordures, ...) sur Crèvecœur-en-Brie, Marles-en-Brie et La Houssaye-en-Brie, soit environ 6 kilomètres de linéaire.

Marc CUYPERS, Président du syndicat des rus du Bréon et du Certeau



PAGE D'INFORMATION GÉNÉRALE

La Communauté de Communes du Val Bréon vous propose sa page d'information générale présentant ses actions et ses compétences. Vous trouverez également les événements à venir sur son territoire : Châtres, Crèvecœur, Fontenay-Trésigny, La Houssaye, Les Chapelles Bourbon, Liverdy, Marles, Mortcerf, Neufmoutiers et Presles.

ACTIONS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

- Diffusion de spectacles culturels dans le cadre de la résidence de la troupe « l'Attrape Théâtre »,
- Création d'un festival culturel: Festi'Val Bréon,
- Animations socio-culturelles pour l'enfance et la jeunesse,
- Réalisation d'un salon intercommunal des Arts,
- Organisation d'événements sportifs: concours de pétanque, tournoi de football,...



ACTION SOCIALE

- Fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM),
- Fonctionnement du service de portage de repas à domicile,
- Etudes territoriales réalisées : petite enfance, jeunesse, habitat, plan de mise en accessibilité, de la voirie et des espaces publics (PAVE).

TRANSPORTS

- Organisation et financement des transports collectifs en lignes régulières: réseau SOL'R,
- Fonctionnement du service de Transport A la Demande: TAD PROXI'BUS.



COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À DES SYNDICATS

- Lutte contre l'incendie et secours (SDIS),
- Aide financière pour l'apprentissage de la natation des élèves du primaire,
- Elimination et valorisation des déchets des ménages,
- Fonctionnement des équipements sportifs liés aux établissements d'enseignement secondaire,
- Aménagement numérique.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Gestion et entretien des espaces verts, parties communes, voirie, assainissement du parc logistique communautaire,
- Construction d'un local de restauration rapide sur le parc logistique communautaire,
- Acquisition et réhabilitation d'un corps de ferme pour créer des équipements publics,
- Création et entretien des chemins de randonnées,
- Réalisation d'aire d'accueil des gens du voyage,
- Etude voirie.



DIVERS

- Acquisition et prêt de matériel culturel pour les dix municipalités et leurs associations,
- Soutien aux associations organisant des actions regroupant plusieurs communes,
- Réalisation et diffusion du journal communautaire,
- Mise à jour régulière du site Internet de la collectivité : www.valbreon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL BRÉON

32 rue des charmilles - 77 610 La Houssaye-en-Brie

Horaire d'ouverture:

du lundi au vendredi: 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Tél: 01.64.51.33.26 – fax: 01.64.51.33.27

Courriel: contact@valbreon.fr

Site internet : www.valbreon.fr

Conseil municipal, séance ordinaire du 12 février 2015

SMAVOM

Modification des statuts.

Après avoir entendu l'exposé du Maire sur l'entrée de la commune de Villeneuve Saint Denis et l'ajout de la compétence transports, le conseil municipal adopte à l'unanimité les nouveaux statuts.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

SIAEPA : Monsieur le Maire, Président du syndicat, annonce une augmentation du prix de l'eau d'environ 5% passant de 4,14€ à 4,25€ le m³. Cette augmentation est due aux travaux de réfection du château d'eau (176.000€) et au futur changement des canalisations vétustes du réseau.

SIETOM : Monsieur ROBERT relate les décisions prises lors de la dernière réunion du comité syndical :

- adoption de la nouvelle communication afférente aux déchetteries
- renégociation des prêts en cours permettant une économie significative
- gratuité des composteurs à raison de 2 par famille
- modification de la quantité de déchets verts lors de la collecte des ordures ménagères
- Gratuité du dépôt des déchets verts amenés directement à l'usine pour les communes du SIETOM

Il évoque également la plainte déposée par l'association ROMEO d'Ozoir la Ferrière quant au dysfonctionnement de l'usine de traitement.

CC du Val Bréon : Monsieur BILLON informe le CM de la mise à l'étude d'un parc relais de stationnement à la gare de Marles.

QUESTIONS DIVERSES

Vidéosurveillance : Une réunion est prévue le 12 mars avec les services de gendarmerie dans les locaux de la CC du Val Bréon.

Elagage : l'élagage des arbres rue de la forêt de Crécy et rue de Baloquin a été réalisé.

Convention mairie-associations : Le Maire donne lecture d'un projet de convention concernant la mise à disposition de la salle des fêtes à titre gracieux pour les associations du village. Projet adopté à l'unanimité.

Commission travaux : Une réunion se tiendra en mairie le samedi 7 mars à 10h30.

Point sur l'école : Madame la Directrice demande la remise en état de la porte de secours de la garderie. Elle souhaiterait passer du demi-créneau actuel à un créneau complet de piscine.

Animation petit déjeuner : Tous les enfants ont bénéficié de cette animation gratuite proposée par le prestataire de service de cantine. Le but était de montrer l'intérêt et l'importance de ce premier repas de la journée.

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : Madame BILLON informe le CM de la demande émanant de la commune de Hautefeuille pour un éventuel RPI. Lors de la rencontre entre les maires et Madame l'Inspectrice départementale de l'Education nationale, il a été décidé de prendre le temps d'informer les élus, les parents et les enseignants avant de prendre une décision.

Bureau de vote pour les élections départementales : Le CM établit la liste des personnes assurant la tenue du bureau de vote pour les élections des 22 et 29 mars 2015.

Fête communale : Monsieur DELHUMEAU détaille le programme de la fête communale des 20 et 21 juin. Le feu d'artifice devra faire l'objet d'une déclaration préalable en Préfecture.

Repas des aînés : Il aura lieu le 12 avril au restaurant «la fleur de Lys» de La Houssaye.

Urbanisation du terrain communal : Le Maire relate ses rencontres avec différents aménageurs. Il propose de faire appel à un bureau d'études afin de connaître le projet le plus intéressant techniquement et financièrement pour la commune.

PLU : Le Plan Local d'Urbanisme doit être revu afin d'être en conformité avec la réforme du Grenelle de l'environnement. Cette modification devra être approuvée avant janvier 2017.

A cette fin, il est à prévoir une somme de 15.000€ (10.000€ en 2015 et 5.000€ en 2016).

Employés communaux : Monsieur le Maire rappelle de départ de Monsieur Gérard GOGLY en octobre 2015 et que Mademoiselle Chloé PASQUIER restera une année scolaire supplémentaire.

Informations diverses :

- Madame Sandrine ROUSSEL demande l'achat d'un aspirateur pour la salle des fêtes.
- Madame BILLON souhaiterait que soit étudié le projet de création d'une aire de jeux sur la place St Jean.
- Monsieur Bruno DELHUMEAU donne la date de la prochaine brocante-vide grenier- foire aux plantes qui sera organisée sur la place St Jean le dimanche 10 mai. Cette année, elle sera ouverte aux professionnels.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30.

Conseil municipal, séance ordinaire du 9 avril 2015

COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR 2014

Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion 2014 du receveur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote (Mr le Maire s'étant retiré et ne participant pas au vote) le compte administratif 2014, comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	256 712,13€	Dépenses	56 970,30€
Recettes	263 353,69€	Recettes	11 836,33€
Report de l'exercice précédent	76 561,19€	Report de l'excédent antérieur	23 253,55€
Résultat	83 202,75€	Résultat	-21 880,42€

AFFECTATION DES RESULTATS

Vu le compte administratif de l'année 2014 qui fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de clôture de l'exercice 2014 en section investissement : -21 880,42€

Résultat de clôture de l'exercice 2014 en section fonctionnement : 83 202,75€

Total : 61 322,33€

Le CM décide à l'unanimité d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement **de 61 322,33€ au compte R002**

- Affectation du déficit de l'investissement **de 21 880,42€ au compte R1068**

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Le CM décide de ne pas augmenter la pression fiscale et vote à l'unanimité les taux des taxes directes locales pour l'année 2015 identiques à ceux de 2014.

	Taxe d'habitation	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti	CFE ex Taxe Professionnelle
2015	19,56 %	15 %	48,81 %	18,82 %

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2015

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuvent et votent à l'unanimité, le budget primitif 2015, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- **section de fonctionnement 338 727,00€**

- **section d'investissement 58 577,05€**

ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE 2015

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive pour l'année 2015, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne.

Une visite médicale sera organisée tous les deux ans pour l'ensemble du personnel communal.

ADHESION DE LA COMMUNE DE POMMEUSE AU SDESM

Vu la délibération n°2015-05 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne portant approbation de l'adhésion de la commune de Pommeuse,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Pommeuse au SDESM.

(suite du compte rendu du conseil municipal du 9 avril 2015)

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

CC du Val Bréon : Mr BILLON rend compte de la réunion concernant le projet de création d'un réseau de vidéosurveillance sur le territoire de la CC.

CC du Val Bréon (culture) : Mr DELHUMEAU informe le CM de la réunion culture, il précise que le contrat de la troupe en résidence s'achève fin 2015.

SMAVOM : Mr DELHUMEAU rend compte de la dernière réunion du SMAVOM qui a été interrompue et reportée au lundi 13 avril.

RU DE BREON : Mr CHANABIER informe le CM qu'aucune participation financière ne sera demandée aux Communes. Les travaux d'entretien concernant le ru de Bréon et le ru de Certeau sont prévus pour l'année 2015.

INITIATIVE 77 : Mme ROUSSEL rend compte de la réunion des chantiers Ecoles.

QUESTIONS DIVERSES

RPI : Mme BILLON relate la rencontre entre maires et responsables des questions scolaires qui a eu lieu à Hautefeuille afin de présenter les locaux scolaires et périscolaires communaux.

Bien que la commune soit très bien équipée, le projet de RPI ne saurait être envisagé à court terme.

Employé Communal : Mr le Maire informe le CM que suite au départ en retraite de Mr GOGLY, une décision devra être prise en septembre.

Terrain rue des Amourettes : Mr CUYERS avise le CM qu'une étude de faisabilité d'urbanisation a été confiée au Cabinet GREUZAT.

Fête communale : Monsieur DELHUMEAU fait part au CM de l'avancement des réservations pour les festivités des 20 et 21 juin 2015.

Une réunion préparatoire aura lieu le lundi 11 mai 2015 à 20h30 à la salle des fêtes.

Vol et dégradations : Monsieur le Maire relate au CM les dégradations que la Commune subit depuis plusieurs semaines. Il précise que deux plaintes ont été déposées à la Gendarmerie de Mortcerf (dégradation de mobilier urbain, fracturation de la porte de l'église...)

Repas des aînés : Il aura lieu le 12 avril au restaurant «La fleur de Lys» de La Houssaye.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du CM pour leur participation financière à ce repas. Le CM décide de fixer la participation à 10€ par personne.

Lotissement des Charmilles : Une réunion a eu lieu le mardi 31 mars à la salle des fêtes afin de constituer le bureau de l'Association Syndicale Libre du lotissement.

Madame PERON est nommée présidente, madame BAZILE, secrétaire, madame BOUTIN, trésorière.

Le lotisseur s'engage à remettre en état le lotissement avant la rétrocession auprès de l'A.S.L.

Le SIEAPA a validé l'intégration du poste de relevage des eaux usées du réseau d'assainissement du lotissement.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 23h00.

Conseil municipal, séance ordinaire du 21 mai 2015

REAMENAGEMENT DU PRET DU CREDIT AGRICOLE.

Vu la proposition de l'organisme prêteur en date du 18 avril 2015, concernant les conditions financières du réaménagement du prêt, portant sur un capital restant dû d'un montant de 138 532,43€ augmenté de 6 141,60€ d'indemnités financières, soit un total de 144 674,03€. Le prêt sera amorti sur la durée résiduelle de 162 mois. Le taux d'intérêt annuel est porté à 1,90 %, soit d'un taux effectif global de 1,93% l'an. Le montant des échéances est porté à 3043,75€ (capital et intérêts). Les frais de dossier s'élève à 289,35€.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant du contrat concernant le réaménagement financier du prêt.

TARIFS DU REPAS CHAMPETRE DE LA FETE COMMUNALE DU 20 JUIN

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le prix du repas champêtre de la fête communale à :

- 16€ pour les adultes hors commune
- 6€ pour les adultes de la commune
- 8€ pour les enfants jusqu'à 12 ans, hors commune
- Gratuit pour les enfants jusqu'à 8 ans de la commune

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU POUR L'ACHAT D'UN DESHERBEUR THERMIQUE

Considérant le projet d'achat d'un désherbeur thermique professionnel pour l'entretien des espaces verts de la commune, Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve l'opération pour un montant retenu de 1202,00€ HT
- Sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande d'aide financière.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET REUNIONS

CC du Val Bréon (Transports) : Mr BILLON rend compte de la réunion avec le Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF). Il informe le CM de la création d'une nouvelle ligne de car du Seine et Marne Express entre Meaux et Melun. Il précise qu'un service supplémentaire de la ligne 309 sera créé sur la Commune de La HOUSSAYE pour les élèves se rendant au lycée de TOURNAN.

CC du Val Bréon (ZAC) : Mr CUYPERS informe le CM que les travaux du parking du restaurant N4 seront réalisés fin mai.

CC du Val Bréon : Mme BILLON informe le CM que le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) prévoit l'embauche d'une personne supplémentaire. Elle précise qu'une salle dans les locaux de la Communauté Communes sera mise à disposition pour un échange entre le RAM et les parents.

Le terrain prévu initialement pour l'accueil des gens du voyage est déclaré zone humide.

L'aire d'accueil des gens du voyage sera situé entre les chapiteaux de Paris et la déchetterie.

SMAVOM : Mr DELHUMEAU rend compte de la réunion du SMAVOM du lundi 13 avril.

SDESM : Mr DELHUMEAU informe le CM, que le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) organise le vendredi 05 juin de 11h00 à 18h00 à LA ROCHETTE, le 4^e salon francilien de l'éclairage publique.

Syndicat du Centre Brie : Mr POUPINOT fait part au Conseil Municipal, qu'un accueil pour les touristes est prévue au Parc des Félines pour les mois de juillet et août.

SIEAPA : Mr POUPINOT informe le CM de la réunion du SIAEPA.

SIETOM : Mr ROBERT informe le CM que le SIETOM vient d'adhérer au SDESM

QUESTIONS DIVERSES

Employé Communal : Mr le Maire informe le CM que suite au départ en retraite de Mr GOGLY, une décision devra être prise en septembre.

Litige de voisinage : Mr CUYPERS donne lecture d'un courrier de Mme PETROVIC concernant un problème de voisinage.

Jury criminel 2016 : Le conseil municipal désigne Monsieur Stéphane ROBERT pour représenter la Commune lors du tirage au sort des listes de jurés d'assises en Mairie de SOLERS le mardi 02 juin 2015.

(suite du compte rendu du conseil municipal du 21 mai 2015 en page 19)

(suite du compte rendu du conseil municipal du 21 mai 2015)

Fête communale. Monsieur DELHUMEAU fait part au CM de l'avancement des festivités des 20 et 21 juin.

Travaux communaux : Monsieur CUYERS présente au CM deux devis concernant des travaux qui seront réalisés dans le courant de l'été :

- Un devis pour l'entretien de la voirie.
- Un devis pour la pose de carrelage dans les sanitaires et le vestiaire de la classe des grands.

Le CM, valide les deux propositions.

Mr CUYERS informe le CM qu'un contrat de maintenance a été signé pour l'entretien du chauffage de la classe maternelle.

Informations diverses :

- Mr CUYERS donne lecture d'un courrier de Madame COSTE, sollicitant l'autorisation d'occuper la place St Jean comme parking pour le mariage de sa fille qui aura lieu le samedi 27 juin 2015. Le conseil municipal émet un avis favorable.
- Mr BILLON informe le conseil municipal du passage de randonneurs pédestres dans la nuit du 26 au 27 septembre. Les organisateurs souhaitent organiser un point de ravitaillement sur la Commune. Mr BILLON accueillera les randonneurs près de l'église. Le CM émet un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 23h00.

LA VIE DANS LA COMMUNE



ATTENTION CHENILLES PROCESSIONNAIRES !

Les chenilles processionnaires arrivent dans notre village.

Ces Chenilles possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires.

Il faut éviter leur invasion

Des méthodes de luttés efficaces existent contre la chenille processionnaire du pin et du chêne.

Ces traitements sont le plus souvent respectueux de l'environnement :

Échenillage : Couper les nids et brûler les cocons

Piégeage : Écopiège et piège à phéromone

Pour plus de renseignements, allez sur le site :

<http://www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr/>



Samedi 26 et dimanche 27 septembre,

le 1^{er} Audax de 100 km en Seine-et-Marne passe par Crèvecoeur

Une cinquantaine de marcheurs partiront de Pommeuse le samedi 26 septembre à 10h30, et passeront au Tronchet, à Guérard, à Ste Aubierge, aux Parrichets, à la Malmaison, **pour arriver à Crèvecoeur vers 23h52 où une halte ravitaillement est prévue près de l'église.**

Paul BILLON les accueillera et vous serez les bienvenus pour les soutenir.

Ils partiront pour Neufmoutiers, La Houssaye, Les Tournelles pour revenir à Pommeuse à 06h30.



Le «groupe 503» organisateur de cette marche d'endurance, est un interclub affilié à la Fédération Française de Randonnée et membre actif de l'UAF. Il a été créé dans le but de participer à des Brevets-Audax (25, 50, 75, 100 et 200 km) ;

Il fédère 41 licenciés de 16 clubs-associations de Seine et Marne et limitrophes.

La marche Audax est une épreuve de régularité et d'endurance où tous les membres du groupe partent ensemble et finissent ensemble. Elle exclut tout esprit de compétition.

Pour la marche, l'allure de 6 à 6,5 km/h est imposée par un capitaine de route ayant l'expérience du rythme.

Enfants et Voyages

Le bilan de cette nouvelle saison passée à vos côtés et surtout aux côtés des enfants du village fut très positif :

Un peu plus de fonds que l'année dernière ont pu être récoltés pour les sorties et le matériel de notre école.

Encore un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent en participant, toujours plus nombreux aux actions menées par l'association comme le loto ou le 1^{er} mai...

Les enfants ne sont pas en reste en participant eux aussi en nombre aux activités saisonnières comme Halloween, Noël, Carnaval, Pâques-1^{er} avril...

Je rappelle à ce sujet que ces rendez-vous sont ouverts à tous les enfants du village souhaitant y participer (pas aux seuls scolarisés à Crèveœur !).

Nos publics de cavalcades (Halloween et Carnaval), ont été un peu plus présents eux aussi, nous vous en remercions chaleureusement : c'est vous qui faites ainsi de ces animations une réussite ! Nous vous espérons encore plus nombreux l'année prochaine !

La région et la communauté de communes ont proposé plusieurs sorties, l'association a financé une journée en septembre au zoo de Vincennes, ainsi que de drôles de machines roulantes pour la cour de récréation...

La dernière action de l'association pour cette année scolaire se fera, comme d'habitude, lors de la fête du village avec le traditionnel buffet campagnard proposé et préparé par nos soins, la tombola (les enfants passeront prochainement pour la vente des billets...), l'estimation d'un panier garni et la buvette de cet après-midi festif...

Nous vous attendons bien entendu, très nombreux ! Si vous avez du temps à donner aux enfants, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour les divers évènements que nous organisons.

ACTIVITES DE NOËL



LOTO



ACTIVITES DE PÂQUES



CARNAVAL

Enfants et Voyages

Le bureau se compose aujourd'hui de : Mmes Sandrine Roussel (présidente) ; Elodie Marlier (vice-présidente), Magali Bazile (trésorière) et Joëlle Chauvin (secrétaire).

Le bureau étant réélu annuellement la prochaine assemblée générale aura lieu courant septembre 2015.

Pour finir, je voudrais remercier tous les bénévoles (bureau compris !) qui donnent tant de temps à cette petite association pour la faire vivre et offrir aux enfants ces petits moments de bonheur !

Bonnes vacances à tous !



CRÈVECŒUR SPORTS ET DÉTENTE - section plateau

L'Association Crèvecœur Sports et Détente gère le plateau d'évolution.

Elle vous propose des sports collectifs.

Les tarifs restent les mêmes.

Pour toutes informations, contacter Bruno 06 14 64 34 48, Jérôme, Carlos ou Stéphane.

Le 10 Mai l'Association Crèvecœur Sport et Détente a organisé la Brocante sur la place Saint-Jean.

Si certains exposants réalisaient de bonnes affaires, tous profitaient d'une belle journée ensoleillée

La restauration était assurée par l'Association Enfants et Voyages.



**Prochaine manifestation
CONCOURS DE PETANQUE
le DIMANCHE 6 Septembre 2015**

CRÈVECŒUR SPORTS ET DÉTENTE - section Jiu-jitsu Brésilien

Carlos RUFO vous propose des cours de Jiu-Jitsu une semaine sur deux les mardi et jeudi de 19h30 à 21h30 et les lundi de 19h30 à 21h30

Pour toutes informations, contacter Carlos RUFO au 06 50 64 87 34

Voir l'article sur le stage du mois d'avril en dernière page



SPORTS ET DÉTENTE - section randonnée

La section randonnée vous propose une randonnée par mois, chaque 4^e dimanche.

Pour toutes informations, contactez Anne-Marie JEHL au 01 64 07 44 47.

L'adhésion annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) est de 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants de 14 à 18 ans et gratuit pour les moins de 14 ans.

ANIMATIONS



THEATRE

La troupe de théâtre des Familles Rurales de Faremoutiers est revenue cette année jouer «Maudit héritage» sur la scène de la salle des fêtes de Crèvecoeur.

Les spectateurs ont été ravis par les situations cocasses et les quiproquos, dans l'ambiance d'un château écossais avec des cadres qui tombent et des tables qui bougent.

Les acteurs, tous des amateurs, ont joué la pièce avec brio. Ils aiment jouer à Crèvecoeur, ils apprécient la salle et le public, qui, bien que peu nombreux, participe par ses rires et ses applaudissements.

Alors, Crépicordiens, venez au théâtre, chez vous, dans votre commune, vous pouvez venir à pied, vous ne serez pas déçus !

RANDONNEES



Janvier

«Un p'tit coup et ça repart» !

La première randonnée de l'année a eu lieu autour de Crèvecoeur.

Le circuit en 8 passait par Les Chapelles Bourbon, La Houssaye, repas «cassoulet» livré à la salle des fêtes.

Ceux qui n'avaient pas l'estomac trop chargé sont repartis pour Marles, puis retour à Crèvecoeur.

Février : Noisiel-Champs-sur-Marne

Les bords de Marne, le château de Champs sur Marne et l'ancienne Chocolaterie Meunier de Noisiel avec sa pittoresque cité ouvrière, étaient les curiosités de cette randonnée dans le Val Maubuée.



EN DIRECT DES ASSOCIATIONS

Mars : Champeaux

Après avoir visité la Collégiale de Champeaux, point de départ de la randonnée de mars, voici la collégiale en miniature, réalisée en bois.

Le circuit nous entraîne ensuite vers Blandy les Tours, et son château-fort, et le village de St Méry avec son lavoir sur le ru de la Prée.



Avril : Congis-sur-Thérouanne

Que d'eau dans cette randonnée aux alentours de Congis sur Thérouanne. Il y a la Marne, des étangs, le canal de l'Ourcq, le canal de la Thérouanne, des rus qu'il faut traverser dans le fond d'un petit vallon, heureusement des marches ont été aménagées.

Très agréable circuit de 18 km, à refaire !

Week end de Pentecôte en baie de somme

Les Godillots Crépicoardiens se sont retrouvés pour le WE de Pentecôte dans la baie de Somme, au Domaine du Marquenterre pour 3 jours de randonnée nature.

Au programme 3 randonnées : la première à l'intérieur des terres contournait un marais peuplé de divers oiseaux ;

La deuxième, plus sportive avec le franchissement de rus vaseux, traversait la baie peuplée d'oiseaux mais aussi de nombreux moutons (3 h de marche avec un guide entre Le Crotoy et St Valéry) et retour au Crotoy avec le petit train de la baie de Somme après avoir visité St Valéry, son quartier des pêcheurs, son quartier médiéval et son église des marins.

La troisième a emmené les marcheurs dans les dunes du bord de mer par un chemin sablonneux dans les pins.



La troisième a emmené les marcheurs dans les dunes du bord de mer par un chemin sablonneux dans les pins.

Ce week-end en pleine nature dans un cadre magnifique a enchanté les 22 participants.



CRÈVECŒUR SPORTS ET DÉTENTE - section Jiu-jitsu Brésilien

CREVECOEUR-EN-BRIE A L'HEURE DU JIU-JITSU BRÉSILIEN

Pour ceux qui ne connaissent pas le Jiu-Jitsu brésilien, il s'agit d'un art martial dérivé du Judo et du Jiu-Jitsu créé par le grand Maître Hélio GRACIE. Il permet à une personne de se défendre contre un adversaire plus lourd et plus fort, en amenant au sol le combat et en utilisant des techniques de clés, d'étranglements et de compression musculaire. C'est un art martial en perpétuelle évolution, très réputé aux USA, au Japon et bien sûr au Brésil. Il est popularisé par le MMA et l'UFC (Arts Martiaux mixtes).

Le Samedi 4 Avril à 10 h à la salle des fêtes de Crèvecœur-en-Brie, le club de Jiu-jitsu Brésilien (Torinho JJB/PS Phoenix) section de Crèvecœur Sports et Détente, dirigé par Carlos RUFO a eu le grand honneur de rencontrer une figure emblématique de cette discipline, le Grand maître Paulo Sergio SANTOS, 5^e DAN, 6 fois champion du Monde, 4 fois champion d'Europe et 5 fois champion du Brésil et maintenant arbitre International sur toutes les grandes compétitions.

Il a été accueilli cordialement par Paul BILLON, adjoint au maire, présent spécialement pour son arrivée à la salle des fêtes.

La vingtaine de participants présents très concentrés a pu découvrir et mettre en pratique des techniques démontrées dans le moindre détail et avec une extrême pédagogie par le grand Maître lui-même, dans la rigueur et la discipline qui appartient à cet art.

A l'issue des démonstrations, Loukas VALERO est le premier élève du club Torinho JJB-Crèvecœur-en-Brie, à recevoir à l'issue de son examen, la ceinture bleue de la main du Grand maître lui-même.

La fin du stage s'est déroulée dans une ambiance détendue autour d'un repas organisé où le grand Maître a fait preuve d'une grande disponibilité pour tous et d'une grande gentillesse.

Au plaisir de recevoir une personnalité aussi douée et sympathique dans notre petite commune.

Remerciement à la Mairie de Crèvecœur-en-Brie et à l'association Crèvecœur Sports et Détente.

Carlos RUFO

